L'héritage de l'entrepôt

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Le port franc comme principe fondateur

L'identité commerciale de Singapour a été définie dès sa fondation. Le port franc de 1819 ne prélevait aucun droit sur le commerce et invitait les marchands de toutes nations à utiliser son port, une politique que la partie A de cet ouvrage a examinée en détail. L'entrepôt (port d'entrepôt et de transit) qui se développa autour du port rassemblait les produits de l'archipel, les marchandises de Chine et d'Inde et les articles manufacturés d'Europe, les triait, les classait et les redistribuait vers des marchés lointains. Le chapitre IV de la partie A a décrit les jonques, les prahus et les navires du commerce d'Inde en Inde (country ships) qui fréquentaient le port, ainsi que les chaînes de crédit qui reliaient les agency houses (maisons de commerce et de commission) de la rivière aux marchands de la région.

Dès cette époque, une grande partie de la valeur ajoutée par Singapour résidait dans les services qui accompagnaient les marchandises. Les marchands évaluaient des contreparties qu'ils pouvaient rarement vérifier, accordaient du crédit sur de longues distances et supportaient le risque de prix volatils. Ils s'appuyaient sur un mélange de confiance personnelle, d'institutions communautaires et de droit commercial anglais. Ce sont là les fonctions qu'exerce une maison de négoce moderne. Singapour les exerce depuis deux siècles sous des formes changeantes. Le gouvernement de la

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

république indépendante s'est explicitement réclamé de cette histoire. Un article rédigé en 2023 par un haut responsable d'Enterprise Singapore rappelait que Singapour était déjà au XIXe siècle un entrepôt majeur pour des produits tels que les épices et que les négociants y furent davantage encore attirés lorsqu'elle devint port franc en 1819.[1]

De l'entrepôt à l'économie industrielle

Le modèle de l'entrepôt atteignit ses limites dans la décennie de l'indépendance. La population avait crû bien au-delà de ce que le seul commerce pouvait employer. Après 1965, le taux de chômage oscillait entre 10 et 12 %, un niveau qui menaçait la paix civile.[2] La confrontation avec l'Indonésie après 1963 et la séparation d'avec la Malaisie en 1965, qu'examine le chapitre II de la partie C, coupèrent Singapour d'une partie de son arrière-pays traditionnel. Le gouvernement en conclut que la ville ne pouvait plus vivre du seul commerce.

La réponse fut l'industrialisation. Dès 1961, le gouvernement avait créé l'Economic Development Board (EDB, l'agence singapourienne de développement économique) pour mener une politique active d'investissement.[3] Des zones industrielles furent aménagées sur des terres gagnées sur la mer à Jurong, tandis que des ministres parcouraient le monde pour séduire les investisseurs étrangers. Cette stratégie, que décrit le chapitre III de la partie C, transforma Singapour en deux décennies d'entrepôt en économie manufacturière. L'entrepôt survécut à ce changement. Les réexportations représentaient encore 43 % des exportations de marchandises de Singapour en 2000.[4] L'ancienne fonction subsista à côté de la nouvelle et revint plus tard sous une autre forme, celle du négoce offshore examiné dans ce chapitre.

Le raffinage du pétrole et les premiers négociants

Le pont entre l'ancien entrepôt et la plaque tournante moderne du négoce fut le pétrole. Shell utilisait depuis longtemps Pulau Bukom, une île située au sud de l'île principale, comme base de stockage et de distribution. Dans les années 1960, Singapour sollicita les grandes compagnies pétrolières, dont Esso, Mobil et la Singapore Refining Company, pour qu'elles construisent des raffineries sur ses îles

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

au large.[5] Au milieu des années 1970, Singapour était devenue le troisième centre de raffinage de pétrole du monde.[6] La réunion ultérieure de sept îlots du sud en une seule île, Jurong Island, dont la poldérisation commença en 1995 et qui fut officiellement inaugurée le 14 octobre 2000, consolida le pôle du raffinage et de la pétrochimie.[7] Le chapitre II de la présente partie examine en détail les raffineries et les terminaux de stockage.

Les raffineries ont besoin de pétrole brut et fabriquent des produits qu'il faut vendre. Autour d'elles se développèrent les services de commercialisation et d'approvisionnement des compagnies pétrolières, les courtiers qui rapprochaient acheteurs et vendeurs et les négociants indépendants qui achetaient et vendaient des cargaisons pour leur propre compte. Vitol, fondée à Rotterdam en 1966, ouvrit son bureau de Singapour en 1979.[8] Kuo Oil, une société singapourienne créée par les hommes d'affaires Peter Fu et Ong Beng Seng, suivit en 1988.[9] À la fin des années 1980, le gouvernement constata que l'industrie pétrolière physique avait fait naître une communauté de négociants dont les activités pouvaient être développées pour elles-mêmes.

Ce que l'entrepôt a transmis

Trois éléments de l'entrepôt ont survécu dans la plaque tournante du négoce. Le premier est l'ouverture. Singapour est restée un port et un marché où tous les pavillons et toutes les nationalités peuvent faire des affaires. Aujourd'hui, cela signifie que des négociants des États-Unis, d'Europe, de Chine, d'Inde, du Japon et du Golfe y travaillent côte à côte. Le deuxième est l'alliance du commerce et de la finance. Les banques de change (exchange banks) du XIXe siècle, qu'examine le chapitre II de la partie B, finançaient l'entrepôt, alors que les banques internationales du XXIe siècle financent la plaque tournante du négoce au moyen des instruments que décrit le chapitre I de la partie H. Le troisième est le recours à un ordre juridique prévisible, du droit commercial anglais appliqué par les tribunaux coloniaux aux contrats, juridictions et institutions d'arbitrage qu'examine la partie F.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Un quatrième élément est moins souvent relevé. L'entrepôt du XIXe siècle était administré par un État qui savait que ses recettes dépendaient du commerce et qui, pour cette raison, n'imposait pas le commerce. La plaque tournante du XXIe siècle est administrée par un État qui sait que sa prospérité dépend des sociétés de négoce et qui, pour cette raison, impose leurs revenus éligibles à des taux réduits. Les instruments diffèrent : le port franc a aboli les droits de douane, tandis que le Global Trader Programme réduit l'impôt sur le revenu. La politique sous-jacente, selon laquelle le commerce doit supporter une charge fiscale aussi faible que possible, est celle dont le chapitre I de la partie B a retrouvé l'origine dans la constitution fiscale de la colonie de la Couronne.

Notes

1. Lee Pak Sing (Assistant Chief Executive Officer, Trade and Connectivity, Enterprise Singapore), « Singapore – a vital link in the global energy supply chain », *The Business Times*, 4 septembre 2023, republié par JTC Corporation le 10 novembre 2023 (jtc.gov.sg, consulté en novembre 2026) : « In the 1800s, Singapore was already a key entrepot for commodities such as spices » ; « Traders were further attracted to Singapore when it became a free port in 1819. » ↩
2. Wikipedia, « History of the Republic of Singapore » (consulté en novembre 2026) : le commerce d'entrepôt « was no longer sufficient to support the large population » ; « The unemployment rate ranged between 10 and 12% », ce qui « threatened to create civil unrest ». ↩
3. Wikipedia, « Economy of Singapore » (consulté en novembre 2026) : en 1961, « the Singapore Government established the Economic Development Board to spearhead an investment drive ». ↩
4. Wikipedia, « Economy of Singapore » (consulté en novembre 2026) : « Re-exports accounted for 43% of Singapore's total sales to other countries in 2000. » ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

5. Lee Pak Sing, « Singapore – a vital link in the global energy supply chain », *The Business Times*, 4 septembre 2023, republié par JTC (consulté en novembre 2026) : « Singapore started off by courting oil majors such as Esso, Mobil Oil and Singapore Refining Company … to operate oil refinery facilities here in the 1960s. » ↩
6. Wikipedia, « History of the Republic of Singapore » (consulté en novembre 2026) : Singapour « attracted big oil companies like Shell and Esso » et devint « the third largest oil-refining centre in the world by the mid-1970s ». ↩
7. Wikipedia, « Jurong Island » (consulté en novembre 2026) : formée de sept îlots d'environ 991 hectares, agrandie à quelque 3 500 hectares ; « Physical land reclamation began in 1995, and Jurong Island was officially opened on 14 October 2000 » ; raffineries d'une capacité de 1,5 million de barils de brut par jour. ↩
8. Vitol, « About » (vitol.com, consulté en novembre 2026) : « Founded in Rotterdam in 1966 by Henk Viëtor and Jacques Detiger » ; bureau de Londres en 1969 ; bureau de Singapour en 1979 ; plus de 40 bureaux dans le monde. ↩
9. Lim Hng Kiang, Minister for Trade and Industry, discours lors du Global Trader Networking Dinner 2009, Raffles City Convention Centre, 26 mai 2009 (mti.gov.sg, désormais meti.gov.sg, consulté en novembre 2026) : « Singapore-headquartered Kuo Oil, set up by businessmen Peter Fu and Ong Beng Seng in 1988 ». ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.